

Chers parents,

Dans quelques jours, votre enfant va devoir passer des évaluations nationales standardisées comme l'ensemble des élèves scolarisé-es du CP au CM2. C'est une nouveauté inscrite dans la réforme du "choc des savoirs" qui s'applique dès cette rentrée.

Or, de nombreuses recherches en sciences de l'éducation ont montré que les évaluations bénéfiques aux apprentissages des élèves sont celles que les enseignantes et enseignants construisent eux-mêmes dans leur classe. En effet, ils et elles conçoivent et adaptent leurs outils en fonction des besoins de leurs élèves dans le cadre de leur liberté pédagogique. Cela permet de diagnostiquer et comprendre les raisonnements et les procédures des élèves, leurs erreurs, et de les faire toutes et tous progresser. Les évaluations uniformisées du ministère, au contraire, sont éloignées des pratiques de classe. Elles visent à contraindre les pratiques des enseignant-es au détriment de la réussite des élèves les plus fragiles.

L'ensemble des syndicats d'enseignant-es demande l'arrêt du caractère obligatoire de ces évaluations nationales. L'équipe enseignante soutient cette demande.

Pour toutes ces raisons et dans l'intérêt de vos enfants, nous vous informons que nous nous laissons la possibilité d'adapter la passation de ces évaluations (aides aux élèves, sélection d'exercices...) voire de ne pas les faire passer du tout.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

L'équipe enseignante

Chers parents,

Dans quelques jours, votre enfant va devoir passer des évaluations nationales standardisées comme l'ensemble des élèves scolarisé-es du CP au CM2. C'est une nouveauté inscrite dans la réforme du "choc des savoirs" qui s'applique dès cette rentrée.

Or, de nombreuses recherches en sciences de l'éducation ont montré que les évaluations bénéfiques aux apprentissages des élèves sont celles que les enseignantes et enseignants construisent eux-mêmes dans leur classe. En effet, ils et elles conçoivent et adaptent leurs outils en fonction des besoins de leurs élèves dans le cadre de leur liberté pédagogique. Cela permet de diagnostiquer et comprendre les raisonnements et les procédures des élèves, leurs erreurs, et de les faire toutes et tous progresser. Les évaluations uniformisées du ministère, au contraire, sont éloignées des pratiques de classe. Elles visent à contraindre les pratiques des enseignant-es au détriment de la réussite des élèves les plus fragiles.

L'ensemble des syndicats d'enseignant-es demande l'arrêt du caractère obligatoire de ces évaluations nationales. L'équipe enseignante soutient cette demande.

Pour toutes ces raisons et dans l'intérêt de vos enfants, nous vous informons que nous nous laissons la possibilité d'adapter la passation de ces évaluations (aides aux élèves, sélection d'exercices...) voire de ne pas les faire passer du tout.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

L'équipe enseignante